
Déclaration pour l'action climatique des urbanistes du Québec

Un appui sans équivoque de la COMBEQ

Saint-Jean-sur-Richelieu, 28 novembre 2018 – La Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) appuie sans équivoque la Déclaration pour l'action climatique des urbanistes du Québec, une quête cherchant à livrer au nouveau gouvernement du Québec un message important concernant les générations présentes et à venir.

« La COMBEQ, forte de son action sur tout le territoire québécois, joint sa voix à celle de tous ceux et celles qui désirent un développement du territoire qui soit respectueux de l'environnement et des générations futures. À cet égard, nous saluons le geste des urbanistes qui, à l'instar d'autres groupes professionnels, décident d'agir », a tenu à souligner monsieur Sylvain Demers, président de la COMBEQ. « Notre Corporation a le privilège de compter plusieurs urbanistes dans ses rangs; alors notre appui à l'endroit de leur démarche se veut tout naturel, d'autant plus que celle-ci cadre parfaitement avec notre mission », a-t-il ajouté.

Le directeur général de la COMBEQ, monsieur Stéphane Corbin, a pour sa part indiqué que la COMBEQ mène déjà des actions en ce sens. « Notre principal service aux membres consiste en de la formation continue, dont une portion importante porte sur l'application des lois et règlements en matière d'environnement », a mentionné monsieur Corbin. « Notre préoccupation pour l'environnement est donc manifeste depuis le terrain jusque dans nos classes, pour le plus grand bénéfice de l'aménagement du territoire et de ses occupants », a-t-il ajouté.

Au sujet de la COMBEQ

Organisme à but non lucratif, la COMBEQ contribue activement au développement professionnel de près de 1 300 inspecteurs municipaux de partout au Québec par l'entremise de formations reconnues et de nombreuses autres occasions de mises à niveau de leurs connaissances et compétences. Ainsi, les municipalités sont à même d'élaborer des plans d'urbanisme et d'aménagement du territoire qui tiennent compte de l'évolution des lois et règlements ainsi que d'offrir un accompagnement éclairant, qui leur soit conforme, en appui aux demandes de projets sur leur territoire.

- 30 -

Source : Dany Marcil
Directeur des communications et événements
Téléphone : 450 348-7178
Courriel : dmarcil@combeq.qc.ca